

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, M. BOIS Bernard, M. BOULON Thierry, M. GRIMAUD Guillaume, M. GUEZE Daniel, Mme HAYART Amandine, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Melle MENADI Cindy

Absents excusés : Mme COPIE Magali, Mr DELARBRE Michel

Secrétaire de séance : Mme MACHISSOT Ginette

Mr DELARBRE Michel a donné procuration à Mr ALIBERT Christian pour ce conseil municipal.

TABLEAU DE PERMANENCE DES ELECTIONS EUROPEENNES

Le tableau de permanence des élections européennes du 25 mai 2014 a été complété. Mme CHENEVIER Lucienne et Mme HAYART Amandine seront secrétaires.

COMPROMIS DE VENTE POURRAZ/BERTHOUSE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une partie de la voie communale de Vallier a été déplacé il y a des années et que l'assiette correspond à la parcelle 518 pour une surface de 543m² appartenant aux conjoints POURRAZ et Mr BERTHOUSE en indivision.

Les propriétaires de cette parcelle sont d'accord pour céder à la commune de Châteauneuf de Vernoux cette parcelle pour l'euro symbolique afin de permettre la régularisation de l'assiette de la voie communale de Vallier.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité autorisent Mr le Maire à confier à Maître Olivier CHASTAGNARET cette vente et à signer tout acte nécessaire à ce transfert de propriété.

DECISION MODIFICATIVE

↳ Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une première décision modificative au BP 2014 :

BUDGET INVESTISSEMENT

RECETTES

Article 1323/041	- 9 311 €
Article 1323/13	+ 9 311 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°1 ci-dessus.

↳ Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une deuxième décision modificative au BP 2014 :

BUDGET INVESTISSEMENT

DEPENSES

Article 1641/16 (emprunts)	- 3 000 €
Article 2128/21 (agencement et aménagement)	+ 5 000 €
Article 2182/21 (matériel de transport)	+ 3 190 €
Article 2188/21 (autres immobilisations corporelles)	+ 5 000 €

RECETTES

Article 021 (Virement de la section de fonctionnement)	+ 10 190 €
--	------------

BUDGET FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Article 739/014 (fonds de concours voirie)	- 10 190 €
Article 023/023 (virement section investissement)	+ 10 190 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°2 ci-dessus.

Ces 2 délibérations ont été demandées par la Préfecture suite au contrôle du budget.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu en date du 30 avril 2014 par l'association Castelvive demandant une subvention exceptionnelle pour la prise en charge de la venue d'une fanfare le 1^{er} juin 2014. Le coût s'élevant à 500 €.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ne donne pas de suite favorable à cette demande arrivée après le vote du budget primitif.

QUESTIONS DIVERSES

• Licenciement de Mme FELIX

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Mme FELIX a saisi le tribunal administratif pour le versement de son indemnité de licenciement.

Lecture du mémoire introductif du tribunal administratif.

Le dossier a été transmis à notre assureur « la SMACL », qui dans le cadre du contrat de protection juridique accepte une prise en charge à concurrence de 2000 euros pour les frais d'avocat.

Monsieur le Maire a donc rencontré Mr CHAMPAUZAC (avocat spécialisé en droit public) et lui a fait part de la situation.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de lui donner, pour la durée de son mandat, délégation dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales pour lui permettre d'intenter au nom de la Commune les actions en

justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, par devant toute juridiction de l'ordre administratif ou judiciaire.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

- *Devis peinture*

Monsieur le Maire fait part du devis de l'entreprise CHARPAIL pour refaire les peintures de la salle communale, les WC, la salle du conseil municipal, le secrétariat de Mairie.

Le coût du devis s'élève à 1321 € TTC.

Accord à l'unanimité des membres du conseil pour validé ce devis.

Préparer le contrat à Mr FUOCO pour la mise en œuvre à partir du 2 juin 2014.

- *Devis panneaux signalisations*

Monsieur le Maire fait part du devis de Lacroix Signalisation pour des panneaux de signalisation et 3 numéros de maisons.

Le devis s'élève à 462,97 €.

Monsieur BOULON trouve le coût assez élevé et propose de se renseigner pour voir ce qui peut être fait (peut être utilisé des anciens panneaux et y mettre de l'adhésif).

- *Commission des impôts*

Lecture du courrier des impôts demandant de désigner des commissaires titulaires et suppléants parmi les contribuables de la commune.

Le conseil municipal désigne au titre des :

Commissaires titulaires :

BRUNEL Michel, MENADI Catherine, GOUNY Dave, GUEZE Daniel, HENRI Sylvain, ROSTAIND Françoise, POURRAZ Jacky, BEDOUCHE Anne-Marie, BARRAL Daniel, WEISS Michel, FARJAS Patrick, CHASTAGNARET Thierry

Commissaires suppléants :

VAN CORTENBOSCH Nicolas, BOIS Bernard, MACHISSOT Christian, PASTRE Paul, FOMBARLET Régis, PRATESI Claudette, PESENTI Vincent, PONCE Jacky, PESENTI Gilbert, BOIS Philippe, MOUNIER Henriette, COURTIAL Maurice

Propriétaires de bois et forêts :

DE PAMPELONNE Bruno, FOMBARLET Didier, DORNE François, PUVIS DE CHAVANNES Pierre

La Direction des Finances nous fera un retour des contribuables retenus.

- *Délégué du CIAS*

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du CIAS demandant de nommer un délégué extérieur au conseil municipal, délégué devant avoir une expérience et des compétences dans le domaine social pour siéger au conseil d'administration.

Il est proposé Mr BARRAL.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

- *Courrier de Mr DORNE François*

Lecture du courrier en date du 15 avril 2014.

Attendre le retour de la proposition du cabinet d'étude Merlin d'ici le 30/06.

- *Réunion SICTOMSED*

Vice-Présidente : Martine FINIELS

Mr ALIBERT et Mr MOULIN sont membres du bureau.

- *Jeux à la Tour*

Mme HAYART souhaiterait créer un petit espace fleurissement à la tour a la place des jeux qui sont en mauvais état et plus aux normes.

Voir ce qu'il en est de l'état des jeux qui se trouvent à la Tour.

- *Boite à idées*

Monsieur GRIMAUD fait part que l'adresse mail pour la « boite à idées » a été créé. La population peut émettre ses souhaits ou remarques à l'adresse suivante : bai.mairie@orange.fr

- *Rajout de balançoire à l'aire de jeux*

Mr BOULON propose qu'il soit rajouté une balançoire à l'aire de jeux.

Mr le Maire informe que cela avait été étudié mais que ça nécessite la création d'une zone amortissante ou d'installer un revêtement spécifique.

- *PNR*

Mr BOULON demande s'il a déjà été proposé à la commune de rentrer dans le PNR. Mr le Maire fait part qu'il n'y a pas eu de demande à l'heure actuelle.

Mr BOULON propose de se renseigner sur les modalités d'adhésion.

- *Vélo cross*

Mr GRIMAUD a regardé le document qui nous a été transmis par l'intermédiaire de Mr LAFAYETTE : « construire une piste de BMX ». Pour lui, il faudrait s'inspirer du cahier des charges uniquement.

La séance est levée à 22h45